



Unis  
et  
solidaires  
pour  
un  
monde  
plus  
juste

## **COMMUNIQUE DE PRESSE.**

Dimanche 26 avril 2020

### **Oui, il y a des manquements de l'Etat mais pas que!** **Notre Direction a sa part de responsabilité.**

A l'heure où la population prend conscience de l'état des Hôpitaux Français, des manques de moyens, des sous-effectifs et des conditions de travail dû à des politiques successives répondant à une logique comptable sous le prétexte d'économie financière et non de répondre aux besoins de santé envers la population. Logique que le syndicat CGT n'a jamais accompagné et toujours dénoncé.

A l'heure où le Président Macron annonce des "jours heureux" (programme du Conseil National de la Résistance dirigé par Jean Moulin), nous ne pouvons pas dire que ce n'est pas la joie à l'hôpital de l'Aigle, plutôt une ambiance anxiogène. Les seules reconnaissances et réconfort viennent du soutien de la population avec toutes sortes de témoignages. **MERCI.**

Oui, il y a bien une tension sur les protections individuelles types masques chirurgicaux, FFP2, et de surblouses. Monsieur Lebrière Directeur, par intérim, jette le trouble sur la gestion des commandes avec le GHT Eure/Seine. Le ministère de la santé est déjà responsable de la sous dotation des masques. Il ne peut pas être responsable de la non volonté de passer les commandes nécessaires au bon fonctionnement des services et contribuer à la protection du personnel.

Dès le début de la crise sanitaire la Direction a souhaité suspendre les instances représentatives pouvant laisser toutes traces écrites. Un accord pour le maintien d'un CHSCT en mode dégradé est trouvé. Il convient d'une réunion paritaire hebdomadaire enregistrée respectant les règles barrières; les membres CHSCT posent leurs questions entrant dans les prérogatives de l'instance, la Direction apporte les réponses et un complément d'informations si besoin. A l'issue de la réunion la rédaction d'un procès verbal est rédigée par la secrétaire du CHSCT.

Aujourd'hui Monsieur Lebrière refuse les procès verbaux qui retranscrivent les échanges et interdit l'accès aux bandes d'enregistrements aux représentants du personnel.

Pourquoi un tel revirement de situation, que y a t il à cacher? L'omerta s'inscrit elle dans les textes?

#### **Ce que la CGT affirme.**

Contrairement aux employeurs qui s'inquiètent de la santé de leurs ouvriers, la Direction de l'hôpital n'a aucune empathie envers le personnel, même pendant cette crise sanitaire, et elle est incapable de présenter des organisations de travail. Certes, elle diffuse à tour de bras des protocoles ministériels et renvoie la seule responsabilité de leur application sur le personnel. Mais à la question de "qui fait quoi, où, quand, comment et avec quels moyens?" la Direction rétorque aux représentants du personnel "allez voir INTRAQUAL, le site informatique où sont les protocoles".

La communication n'est pas défailante et désuète de toutes relations humaines à l'hôpital de l'Aigle, elle est inexistante. De ce fait, l'encadrement est mis en difficulté pour répondre aux interrogations des agents.

Face à cette crise sanitaire, l'hôpital fonctionne donc avec un personnel compétent livré à lui-même car aucune directive claire et à cela s'ajoutent toujours les restrictions budgétaires, un deuxième handicap.

En effet, malgré le covid-19, la logique d'économie financière prime toujours par rapport aux besoins pour travailler. Tout le monde s'accorde à une bonne gestion mais nous rappelons l'hôpital public est sous financé. Nos directeurs sont conditionnés, formatés "tableur excel", "diagrammes", "histogramme", "T2A", au détriment de notre mission de service publique et de notre rôle premier qui est prendre soin et de soigner l'HUMAIN.

En un mot, Monsieur Lebrière déroge au statut de la Fonction Publique Hospitalière et au code du travail aux seuls prétextes du "Covid19", du "plan blanc" et se prévaut ainsi de ses obligations concernant la santé physique et mentale des agents. Trois droits d'alerte pour "danger grave et imminent" ont déjà été inscrits au registre de sécurité.

### **Nous ne prendrons qu'un seul exemple pour imager ce dogme.**

Nous connaissons depuis des mois une pénurie de linge et de tenues, ce qui est anormal. De ce fait, un certain nombre de collègues rencontre quotidiennement des difficultés à trouver une tenue, ce qui pose un problème d'hygiène fondamentale.

Concernant le linge, nous ne ferons pas "la liste à la Prevert" de ce qui manque comme des taies d'oreiller, des serviettes en passant par les gants de toilette car tout est important pour le confort et la prise en charge du patient et du résident. Mais nous tirons la sonnette d'alarme depuis le début de la crise sanitaire sur le manque cruel de draps.

La Direction avait annoncé le 1er Avril 2020, car cela ne dépend pas du ministère, le passage de la commande. Ce mercredi 22 avril 2020, rétropédalage de la Direction, aucune commande n'est passée et ne sera passée avant Juin 2020.

Pour accompagner cette non volonté d'achat, la Direction a décidé de faire travailler 7 jours sur 7 les collègues de la blanchisserie mais cela ne palie en rien au manque de draps dans les services et augmente le risque de contagion du covid 19.

Nous avons calculé la sous-dotation par service et le besoin est d'environ 650 draps à commander en urgence pour un montant d'environ 3000€.

**HONTE à nos dirigeants! Ne pas pouvoir changer un drap autant de fois que nécessaire ou sale est un acte de maltraitance dont ils sont responsables.**